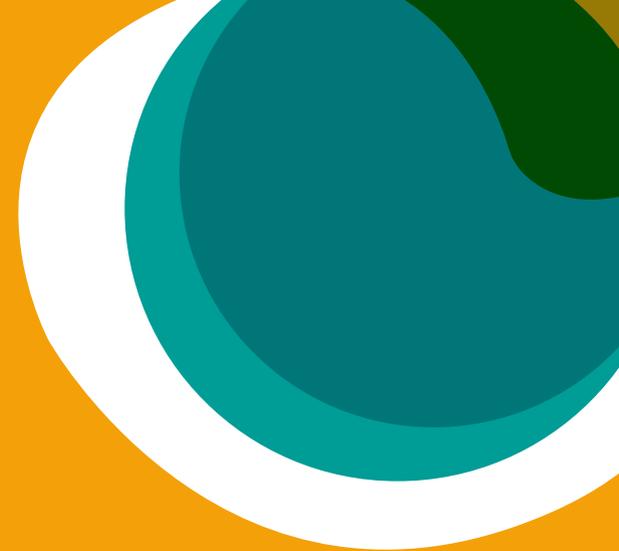


L'éclairage sonergia

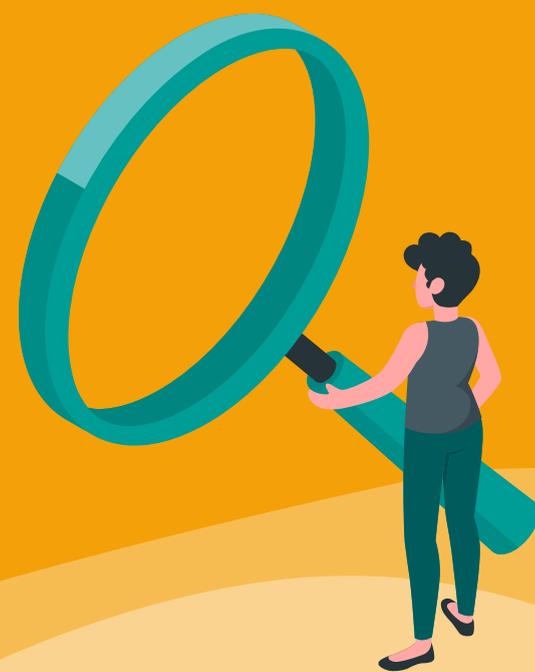


“ “ #8

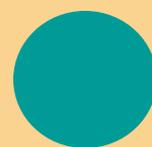
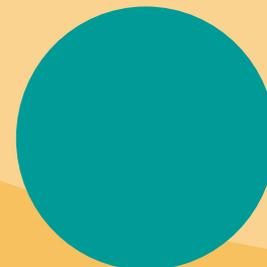
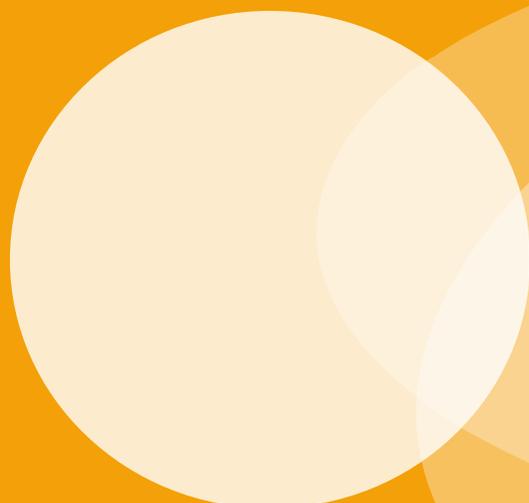
Directive européenne
sur la Performance
Énergétique des Bâtiments :
l'état d'avancement du texte

Novembre 2022

” ”



sonergia



1 POUR LES BÂTIMENTS NEUFS



OBJECTIF

0 émission des bâtiments publics à horizon **2028**.
2030 pour les autres bâtiments.

À VENIR...

Création de 2 nouvelles classes DPE :

→ **A0** pour les bâtiments 0 émission

→ **A+** pour les bâtiments à énergie positive*

Obligation d'installer l'énergie solaire pour les bâtiments publics non-résidentiels :

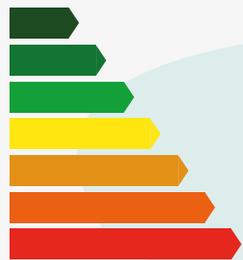
→ **Dès 2026** pour les bâtiments neufs ayant une surface utile > 250 m²

→ **Dès 2027** pour ceux faisant l'objet d'une rénovation

Obligation pour tous les bâtiments résidentiels neufs d'installer l'énergie solaire dès 2030 dont la surface > 400 m²

*bâtiments qui en plus d'être à émissions nulles produisent davantage d'énergie qu'ils n'en consomment à partir de sources renouvelables.

2 POUR LE PARC EXISTANT



OBJECTIF

Classe énergétique **D** en moyenne à horizon 2033

La France a déjà atteint cet objectif !

À VENIR...

Obligation pour les biens loués, vendus, ou transmis d'**être classés D à partir de 2028**.

Les propriétaires disposeront de **5 ans** à partir de l'acte de vente, location ou don **pour se mettre en conformité**.

Financement possible du **repérage et traitement de l'amiante** dans le cadre des travaux de rénovation énergétique

Installation de dispositifs de **contrôle et régulation de la qualité de l'air intérieur** pour les bâtiments non-résidentiels 0 émission, et pour les bâtiments existants si rénovation importante.



sonergia

RÉVÈLE LE MEILLEUR DE VOS ÉNERGIES

Source : Infodiag

www.sonergia.fr

